

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Vendredi, le 30 décembre 1949.

N° 59

Freitag, den 30. Dezember 1949.

Loi du 7 décembre 1949 relative au règlement des comptes généraux de l'exercice 1937.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'art. 104 de la Constitution et les art. 58 et 59 de la loi du 27 juillet 1936 sur la comptabilité de l'Etat ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'Etat pendant l'exercice 1937 et le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux, comptes dressés le 1^{er} août 1939 par Notre Ministre d'Etat, Président du Gouvernement ;

Notre Conseil d'Etat entendu

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 22 novembre 1949, et celle du Conseil d'Etat du 29 novembre 1949, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er} Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'Etat pendant l'exercice 1937, annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

A. — Recettes et dépenses ordinaires.

I. Recettes effectives, y compris l'excédent de recettes de l'exercice 1936 par fr. 9.810.487,03	fr.	338.129.185 64
II. Dépenses effectives	»	332.835.138 64½
		<hr/>
Excédent de recettes	fr.	5.294.046 99½

B. — Recettes et dépenses pour ordre.

I. Recettes pour ordre	fr.	14.626.746 69
II. Dépenses, y compris l'excédent de dépenses de l'exercice 1936 par fr. 9.125.656,10	»	23.752.402 79
		<hr/>
Excédent de dépenses pour ordre	fr.	9.125.656 10

Art. 2. L'excédent des recettes, à la fin de l'exercice 1937, des fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat, suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

Dettes publiques. — Titres et coupons prescrits ou non touchés	fr.	231.25	
Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat	»	132.307 92	
Consignations et dépôts	»	8.330.173 00	
Postes. — Fonds pour mandats	»	104.892.353 87	
Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels	»	310.320 10	
Fonds communal (réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907)	»	69.026 14	
Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes	»	1.168.293 16	
Fonds spécial pour la reconstitution du domaine forestier de l'Etat	»	190.901 86	
			<hr/>
Total	fr.	115.093.607 30	

D'où il y a lieu de déduire l'excédent de dépenses de fonds :

Impositions communales	fr.	6.451 13	
Fonds des dépenses communales	»	1.158.873 42½	
Cautionnements de toute nature	»	13.000 00	
Fonds de l'administration des bourses d'études à l'Athénée	»	297.320 10	
			<hr/>
	fr.	1.475.644 65½	» 1.475.644 65½

Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat de fr. 113.617.962 64½

Luxembourg, le 7 décembre 1949.

Charlotte.

Le Ministre des Finances,

Pierre Dupong.

(ANNEXE).

Compte général des recettes et de dépenses pour l'exercice 1937.

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes effectuées.
	Chapitre I^{er}. — RECETTES.		
	Section I ^{re} — Contributions directes et accises.		
1	Impôt général sur le revenu et le capital	28.000.000	31.474.564 87
2	Surtaxe sur le revenu au taux de 60% des taux de l'impôt sur le revenu	7.500.000	9.011.238 72
3	Recettes sur toccage	80.000	132.463 76
4	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique.....	3.000.000	3.596.520 08
5	Impôt sur les cabarets	2.400.000	2.390 403 —
6	Eaux-de-vie	3.000.000	4.508 090 61
7	Taxe de consommation sur l'alcool	13.000.000	15.025.944 49
8	Taxe sur la vérification des poids et mesures et le jaugeage des fûts et tonneaux	30.000	28.221 50
9	Remboursement par les communes des frais de renouvellement des plans parcellaires déposés aux secrétariats	1.000	—
10	Extraits du Cadastre	8.000	41.971 65
11	Recettes diverses.....	300.000	205.159 98
11bis	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de com- merce	30.000	—
12	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie ...	450.000	455.040 39
		57.799.000	66.869.619 05
	Section 2. — Douanes.		
13	Part du Grand-Duché dans les revenus de l'Union économique...	61.887.000	62.437.621 90
13bis	Recettes en exécution de l'art. 12 de la Convention établissant l'Union économique	9.688.000	9.177.416 44
13ter	Recettes en exécution de l'art. 13 de la Convention établissant l'Union économique (Primes à l'agricultrice)	9.770.000	9.919.883 20
14	Loyers	175.000	184.018 55
15	Recettes diverses.....	74.000	168.517 16
		81.594.000	81.887.457 25

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes effectuées.
	Section 3. — Enregistrement et domaines.		
16	Enregistrement	9.000.000	12.967.152 36
17	Hypothèques	1.400.000	1.812.626 51
18	Successions	3.500.000	4.167.911 22
19	Timbre.....	3.000.000	3.792.462 22
19bis	Droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en vertu de l'art. 11 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse ..	40.000	45.200 —
19ter	Produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne	35.000	32.100 —
20	Impôt du timbre sur les lettres de voiture	850.000	1.605.570 20
21	Taxe d'abonnement sur les titres des sociétés	8.000.000	8.965.685 92
22	Impôt sur les billets de banque	125.000	125.000 —
23	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement etc.	100.000	93.832 74
24	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions de droits fraudés, confiscations en numéraire	875.000	624.195 49
25	Recouvrement des frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises à l'étranger	200.000	188.308 97
26	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance.....	20.000	15.525 07
27	Ferme de la pêche et des passages d'eau	102.000	104.976 74
28	Etablissement piscicole de Warken. — Vente d'alevins et de truitelles	7.000	—
29	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse, y compris le bois réservé pour le chauffage des bâtiments de l'Etat	577.000	643.466 75
30	Frais d'administration des bois des communes et des établissements publics; remboursement des traitements des chefs de cantonnement	139.373	127.019 33
31	Ventes immobilières.....	200.000	105.551 65
32	Ventes mobilières. — Ventes de reproducteurs	p ^f mém.	—
33	Ventes mobilières. — Produit des routes et autres ventes mobilières.	200.000	261.023 51
34	Cassage mécanique de Merkholtz. — Vente de produits	80.000	71.869 00
35	Produit des pépinières forestières	40.000	51.069 85

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes effectuées.
35 bis	Produit des pépinières de vignes de l'Etat	200.000	258.710 50
35 ter	Vente de plantes pharmaceutiques et autres produits de la Simmerfarm	200.000	85.000 00
36	Locations	60.000	69.648 39
37	Frais de ventes immobilières	6.000	6.852 98
38	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières	20.000	122.360 83
39	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	180.000	186.530 00
40	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements ..	25.000	139.961 47
41	Taxes perçues en vertu de la loi du 23 décembre 1909 sur le registre aux firmes, frais de publication au <i>Mémorial</i> et recettes diverses.	425.000	865.753 13
42	Impôt sur le chiffre d'affaires	20.000.000	27.823.353 44
43	Rentes de concessions minières	193.099	187.334 52
44	Rentes de concessions minières. — Loi du 29 novembre 1913 ...	1.209.483	1.209.483 31
		51.008.955	66.755.536 10
	Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.		
45	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	14.676.000	16.323.437 15
46	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	780.000	972.444 62
47	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements ..	11.400.000	12.659.900 84
48	Produit net des suppléments perçus sur les timbres Caritas 1936 ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des oeuvres de charité	185.000	247.247 55
		27.041.000	30.203.030 16
	Section 5. — Prisons, dépôt de mendicité, Hospice du Rham, Maison de santé à Ettelbruck et établissement des aveugles.		
49	Prisons — Produit du travail des détenus	250.000	248.432 88
50	Id. — Recettes diverses du service économique	2.800	3.324 86
51	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires	2.800.000	2.973.642 75
51 bis	Produit du travail des malades de la Maison de santé d'Ettelbruck	55.000	71.083 10
		3.107.800	3.296.483 59

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes effectuées.
Section 6. — Recettes diverses.			
52	Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant	461.567	1.100.014 46
53	Part (331/3%) incombant aux administrations communales dans le payement des traitements du personnel de l'enseignement primaire	7.692.798	15.376.320 70
54	Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement moyen, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements	141.000	150.637 91
55	Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg	31.000	40.775 15
56	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	45.000	75.200 00
56bis	Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise (1936 et 1937)	75.000	900 00
57	Banque Internationale. — Traitement du commissaire du Gouvernement	55.332	56.959 19
58	Versements par l'administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine pour servir à l'amortissement des dépenses de travaux complémentaires du réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg	4.996.693	—
59	Versements par les exploitants de chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	39.764	39.764 60
59bis	Chemins de fer à voie étroite. — Produit net d'exploitation	p ^r mém.	—
60	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	1.300.000	960.939 80
61	Intérêts de la dotation du Crédit foncier	260.000	—
62	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	50.000	537.439 43
63	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	80.000	47.660 80
63bis	Vente de cartes agricoles	500	—
63ter	Taxes spéciales recouvrées par le service de la mouture obligatoire, pour couvrir les frais d'exécution de ce régime	110.000	510.453 20
63 ⁴	Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation .	1.200.000	2.518.435 44
64	Intérêts de fonds en dépôt	50.000	15.660 00
65	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la Maternité	250.000	141.677 00

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes. effectuées.
65bis	Remboursement de frais d'entretien d'enfants chétifs placés au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	18.500	16.579 77
66	Recettes du Laboratoire de bactériologie	65.000	73.465 50
67	Parts contributives des villes de Luxembourg, Esch-s.-Alz. et Diekirch, pour couvrir les frais d'administration des bourses du travail	47.000	4.724 10
68	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	120.000	95.899 00
69	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	100.000	984.495 71
69bis	Recettes provenant de la location des stands et du restaurant du pavillon luxembourgeois à l'Exposition internationale de Paris .	p ^f mém.	—
70	Taxes consulaires	15.000	17.520 94
71	Remboursement à faire à l'Etat sur les allocations de chômage, conformément à la loi du 6 août 1921	500.000	60.696 27
72	Remboursement des avances faites aux exploitations commerciales d'éclairage placées sous séquestre	p ^f mém.	—
73	Remboursement à l'Etat, à raison de 60% des traitements et des frais de déplacement des commissaires de police et des agents de la police locale étatisée	1.470.000	1.258.958 97
74	Remboursement à l'Etat des avances faites aux compagnies des chemins de fer en exécution de la loi du 28 décembre 1920 . . .	p ^f mém.	—
75	Assurances sociales	3.575.762	465.321 41
76	Logements populaires. — Amortissement et intérêts	5.750.000	6.552.669 18
76bis	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts . . .	1.300.000	612.606 83
77	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique	p ^f mém.	—
78	Vente d'ouvrages de droit publiés par le Département de la Justice	10.000	14.378 80
79	Vente de manuels de classe et d'autres livres par le Département de l'Instruction publique	55.000	38.472 51
80	Récupération, à charge des intéressés, des frais avancés par l'Etat pour l'exécution de travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances (Loi du 16 mars 1929)	100.000	—
81	Redevance de la Compagnie grand-ducale d'électricité	720.000	1.041.651 55
82	Participation de l'Etat à la Cégédel	p ^f mém.	—

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1937.	Recettes effectuées.
83	Arrangement concernant le stock de marks retirés de la circulation en 1918. — Versement de la Belgique	2.250.000	1.109.661 40
84	Participation de l'Etat aux dividendes de la société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	102.375	102.375 00
85	Emission de jetons métalliques et de billon	4.802 100	5.264.180 00
86	Réalisation du fonds d'amortissement de l'emprunt belgo-luxembourgeois	6.000.000	5.731.165 68
Section 7. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts.			
87	Produit de l'emprunt de 98.240.000 frs. autorisé par la loi du 23 décembre 1935 (2 ^{me} tranche)	34.200.000	34.288.912 16
87bis	Produit de l'Emprunt à contracter en vue de l'agrandissement de la maison de santé d'Ettelbruck	5.500.000	—
Section 8.			
88	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur	33.000.000	—
Total général des recettes		337.030.146	328.318.698 61
Chapitre III. — RECETTES POUR ORDRE.			
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique	67.975.000	129.951 92
Ibis	Recettes et dépenses concernant la convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	15.000.000	11.243.497 07
Iter	Exécution des art. 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935 instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations, des exportations et du transit	1.300.000	240.403 91
2	Remboursement d'avances reçues par la Caisse de l'Etat, ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de la dette nationale.	1.000.000	—
3	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers	109.000	86.455 48
4	Télégraphes. — Remboursements aux Offices étrangers	600.000	784.851 85
5	Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers	1.743.000	2.141.586 46
		87.727.000	14.626.746 69

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
Chapitre II. — DÉPENSES.				
Section 1 ^{re} .				
1	Liste civile	200.000 00	200.000 00	200.000 00
1bis	Frais de représentation et part de l'Etat dans les frais d'entretien des habitations de la Maison Souveraine. (Crédit non limitatif)	1.102.000 00	1.102.000 00	1.102.000 00
		1.302.000 00	1.302.000 00	1.302.000 00
Section 2. — Gouvernement.				
2	Traitements et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	755.829 84	756.497 84	756.497 84
2bis	Id. — -Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	62.680 00	62.680 00	88.272 19
2ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	11.310 00	11.310.00	13.322 35
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	1.390.600 29	1.362.795 93	1.356.953 64
3bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	100.035 00	100.035 00	136.518 82
3ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	27.840 00	27.840 00	36.011 90
4	Frais de route et de séjour, y compris les voyages à l'étranger. (Crédit non limitatif)	175.000 00	175.000 00	205.666 86
5	Frais d'impression, frais des services de nettoyage et de chauffage	180.000 00	216.485 57	246.485 57
6	Bibliothèque	30.000 00	30.000 00	29.962 26
6bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	3.500 00	3.500 00	3.264 15
7	Archives du Gouvernement. — Acquisitions, matériel, outillage et indemnités dans l'intérêt de la conservation des archives	8.300 00	7.558 49	7.558 49
8	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	200.000 00	200.000 00	195.598 56
8bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	63.000 00	63.000 00	60.307 18
9	Frais de publication de la <i>Pasinomie</i> Luxembourgeoise.	9.000 00	9.000 00	7.886 24
10	Office de Statistique. — Traitements et indemnités ...	255.127 38	255.127 38	247.339 69
10bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	17.185 00	17.185 00	25.811 95

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
10 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.480 00	3.480 00	3.983 30
11	Id. — Frais de route et de séjour	6.000 00	6.000 00	5.812 00
12	Id. — Frais de publication, imprimés, bibliothèque, service de nettoyage et de chauffage	67.000 00	67.000 00	50.656 49
12 ^{bis}	Id. — Travaux extraordinaires de statistique.....	60.000 00	60.000 00	24.103 50
12 ^{ter}	Id. — Recensement triennal du bétail du 1 ^{er} décembre 1937	18.000 00	18.000 00	15.073 00
13	Dépenses pour distinctions honorifiques	25.000 00	31.379 20	31.378 65
14	Dépenses diverses. — Imprévus	40.000 00	25.013 10	21.450 50
15	Location de l'immeuble de la société anonyme des Terres Rouges, Boulevard du Viaduc	100.000 00	100.000 00	100.000 00
16	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais.....	30.000 00	30.000 00	22.015 00
		3.638.887 51	3.638.887 51	3.661.930 13
	Section 3. — Chambre des députés.			
17	Chambre des députés	1.000.000 00	1.000.000 00	1.000.000 00
	Section 4. — Conseil d'Etat.			
18	Conseil d'Etat	137.500 00	137.500 00	135.916 31
	Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.			
19	Traitement du secrétaire.....	p ^r mém.	—	—
20	Frais de bureau, de déplacement et autres.....	4.000 00	4.000 00	2.108 80
		4.000 00	4.000 00	2.108 80
	Section 6. — Relations extérieures.			
21	Légations et consulats. — Indemnités des agents diplomatiques et consulaires pour la légalisation d'actes. (Crédit non limitatif)	400.000 00	400.000 00	431.045 58
22	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'Arbitrage à La Haye. (Sans distinction d'exercice)	8.500 00	8.500 00	5.621 68
23	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Société des Nations	200.000 00	200.000 00	178.052 64

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
23bis	Collaboration du Grand-Duché à des mesures internationales prises en exécution du Pacte de la Société des Nations ou d'arrangements internationaux destinés à assurer la paix générale	100.000 00	100.000 00	96.841 80
24	Part contributive du Grand-Duché aux frais de l'organisation et du fonctionnement du Comité international technique d'experts juridiques aériens	8.000 00	8.000 00	—
24bis	Frais de procédure des Commissions de Conciliation et d'Arbitrage, en exécution des Traités et Conventions internationales.	20.000 00	20.000 00	—
		736.500 00	736.500 00	711.561 70
	Section 7. — Justice.			
25	Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire	3.547.260 30	3.542.844 72	3.420.472 63
25bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	286.625 00	286.625 00	366.079 08
25ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	65.250 00	65.250 00	78.043 20
25 ⁴	Indemnités diverses	75.000 00	75.000 00	74.115 74
26	Frais de bureau des justices de paix	19.000 00	19.000 00	16.741 50
27	Dépenses du casier judiciaire, de la police des étrangers, du service anthropométrique et de la police judiciaire.	89.600 00	94.015 58	94.015 58
28	Frais de bureau et d'impression et fournitures aux bibliothèques des tribunaux et des barreaux, frais d'éclairage, de nettoyage et du service de chauffage	150.000 00	150.000 00	142.737 86
29	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise. — Subside	20.000 00	20.000 00	—
29bis	Publication d'ouvrages de droit par le département de la Justice. (Crédit non limitatif).....	p ^r mém.	—	—
30	Frais de bureau des officiers du Ministère public près les tribunaux de police et indemnités du personnel.....	34.900 00	34.900 00	34.900 00
31	Frais de route et de séjour	3.000 00	3.000 00	2.555 70
32	Frais de bureau du greffier de la Cour et des greffiers des tribunaux d'arrondissement	4.100 00	4.100 00	4.100 00
33	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400 00	400 00	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
34	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger ; indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière d'assurance sociale et en matière de louage de service des employés privés ; frais de procédure devant le Conseil de discipline ; frais d'instances devant le Conseil d'Etat, Comité du Contentieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	250.000 00	250.000 00	608.232 01
35	Huissiers audienciers, indemnités	14.000 00	14.000 00	11.000 00
36	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif)	p ^f mém.	—	—
37	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers .	125.000 00	125.000 00	123.825 81
Section 8. — Cultes.				
<i>a) Culte catholique.</i>				
38	Traitements du clergé.....	4.533.530 31	4.528.530 31	4.462.495 59
38bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	355.600 00	355.600 00	424.900 17
39	Frais de bureau et de voyage de l'Evêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	12.000 00	12.000 00	12.000 00
40	Indemnités revenant aux ecclésiastiques chargés de l'instruction religieuse dans les écoles primaires (sans distinction d'exercice)	220.000 00	220.000 00	219.955 66
41	Séminaire. — Traitements	142.000 00	142.000 00	140.280 00
41bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	11.770 00	11.770 00	16.141 49
42	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire ..	20.000 000	20.000 00	20.000 00
43	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	6.000 00	6.000 00	6.000 00
44	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et Polonais) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	30 000 00	35.000 00	35.000 00
<i>b) Culte protestant.</i>				
45	Traitement du pasteur protestant	29.600 00	29.600 00	29.568 00
45bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	2.465 00	2.465 00	3.407 98

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
46	Subside	45.000 00	45.000 00	45.000 00
46bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	4.000 00	4.000 00	4.000 00
46ter	Subside extraordinaire en vue de l'acquisition par la communauté protestante d'un immeuble situé à Differdange, destiné au culte	15.000 00	15.000 00	15.000 00
	c) Culte israélite.			
47	Traitement du rabbin	26.300 00	26.300 00	26.208 00
47bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	2.185 00	2.185 00	3.021 20
48	Subside	15.000 00	15.000 00	15.000 00
		5.470.450 31	5.470.450 31	5.477.978 09
	Section 9. — Corps de gendarmes et de volontaires.			
49	Traitements des officiers et des instituteurs	433.300 69	433.300 69	398.068 69
49bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	35.325 00	35.325 00	43.417 93
49ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	870 00	870 00	3.282 95
50	Id. — Indemnités diverses et frais de représentation et de tournée	49.025 00	50.674 91	50.674 91
51	Solde du corps de gendarmes et de volontaires, y compris un crédit de fr. 359.742 pour suppléments pour croix de service et chevrons, indemnités d'habillement, frais de tournée et indemnités de première mise.....	5.650.936 91	5.429.287 00	5.417.282 13
51bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	351.250 00	351.250 00	452.872 18
51ter	Id. — Indemnités pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	158.340 00	158.340 00	173.765 80
52	Indemnités diverses et dépenses de service du corps de gendarmes et de volontaires	850.000 00	1.070.000 00	1.068.193 30
53	Casernement des brigades de gendarmerie	365.000 00	365.000 00	360.282 52
53bis	Protection de la population contre les dangers résultant d'un conflit armé international et notamment les dangers dus aux attaques aériennes. (Loi du 22 août 1936). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	250.000 00	250.000 00	1.014 00
		8.144.047 60	8.144.047 60	7.968.854 41

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
Section 10. — Chambre des Comptes.				
54	Traitements des membres et des employés de la Chambre des Comptes, et jetons de présence des Conseillers honoraires	390.240 93	389.973 16	389.070 93
54bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	31.535 00	31.535 00	42.988 63
54ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif)	6.960 00	6.960 00	7.006 35
55	Frais de bureau et de nettoyage (impressions et bibliothèques comprises), frais de route et de séjour, indemnité pour le triage des archives centrales et dépenses imvues	32.000 00	32.267 77	32.267 77
55bis	Acquisition d'une machine à calculer. — Restant de l'exercice antérieur. (Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire)	18.300 00	18.300 00	18.300 00
		479.035 93	479.035 93	489.633 68
Section 11. — Contributions directes, accises et cadastre.				
56	Traitements et indemnités fixes	3.105.783 61	3.049.336 81	2.948.771 17
56bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	251.620 00	251.620 00	309.499 25
56ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	69.600 00	69.600 00	83.174 25
57	Jetons de présence aux conseils des taxateurs et de revision, y compris un restant de 1935 de 5.880 fr. ; indemnités diverses et imprévues du personnel	160.000 00	109.418 89	109.418 89
58	Frais de route et de séjour, y compris un restant de l'exercice 1935 de 166 fr.	150.000 00	148.271 48	148.271 48
59	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice)	250.000 00	204.898 91	204.898 91
60	Triangulation générale du pays (sans distinction d'exercice) — 1 ^{me} crédit	75.000 00	127.974 85	127.974 85
60bis	Id. — Voyages d'études à l'étranger. (Sans distinction d'exercice)	50.000 00	25.763 25	25.763 25
61	Frais de bureau de l'Administration des contributions, des accises et du cadastre, y compris les impressions, les instruments et les frais d'installation des stations téléphoniques aux bureaux du personnel de l'administration, y compris un restant d'exercice antérieur de 23 fr.	250.000 00	303.056 87	303.056 87

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
61bis	Loyer, mobilier et frais d'installation des bureaux de recette centralisés de Luxembourg, Grevenmacher et Wiltz	80.000 00	92.904 36	92.904 36
62	Impositions communales dues par l'Etat en vertu de l'art. 6 de la loi du 10 janvier 1924 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50.000 00	50.000 00	33.083 27
63	Expédition des rôles des contributions directes. (Crédit non susceptible de transfert)	35.000 00	35.000 00	35.000 00
64	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos, y compris des restants d'exercices antérieurs..	35.000 00	18.388 80	18.388 80
65	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	1.250.000 00	1.250.000 00	2.253.018 38
65bis	Restitution de la taxe de consommation sur l'alcool etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	9.000.000 00	9.000.000 00	9.519.340 85
66	Restitutions de taxes de cabaretage	160.000 00	145.356 61	145.350 00
67	Dépenses diverses	10.000 00	10.575 00	10.525 00
67bis	Confection d'une statistique de l'impôt sur le revenu. — Rémunération du personnel auxiliaire et frais de bureau	60.000 00	98.558 55	98.558 55
68	Service de jaugeage; service des compteurs et vaisseaux mesureurs d'alcool; dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice)	75.000 00	82.591 17	82.591 17
69	Frais d'expertise, frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).....	5.000 00	48.688 06	48.688 06
		<u>15.122.003 61</u>	<u>15.122.003 61</u>	<u>16.598.277 36</u>
	Section 12. — Douanes.			
70	Traitements et salaires, v compris un restant d'exercices antérieurs	8.788.100 00	8.788.100 00	8.553.037 30
70bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	730.745 00	730.745 00	917.778 36
70ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	365.400 00	365.400 00	406.822 80
70 ^d	Traitement du membre luxembourgeois du Conseil administratif mixte de l'Union économique. Différence de change à charge du Grand-Duché. (Crédit non limitatif)	15.000 00	15.000 00	12.406 25

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
71	Indemnités du personnel, location, aménagement, entretien, ameublement, chauffage et éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique...	857.000 00	857.000 00	856.999 26
72	Primes à l'agriculture (art. 13 de la Convention établissant l'Union économique entre le Grand-Duché et la Belgique). (Crédit non limitatif)	9.770.000 00	9.770.000 00	9.911.259 35
73	Subside à la Caisse de secours des douaniers en cas de maladie	5.000 00	5.000 00	5.000 00
74	Loyers des logements de service, mise en état de ceux-ci et menues dépenses, y compris un restant d'exercice antérieur	91.736 00	91.736 00	76.696 82
	Section 13. — Enregistrement et Domaines.	20.622.981 00	20.622.981 00	20.740.000 14
75	Traitements et indemnités	1.426.696 02	1.426.696 02	1.426.696 02
75bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	119.585 00	119.585 00	163.981 06
75ter	Id. — Suppléments pour charges d'enfants. (Crédit non limitatif)	36.540 00	36.540 00	42.529 15
76	Indemnités des commis auxiliaires	50.000 00	42.895 45	42.895 45
77	Indemnités de déplacement des fonctionnaires de l'administration	80.000 00	116.638 33	116.638 33
78	Indemnités pour gestions temporaires ou remplacements des receveurs et des conservateurs	20.000 00	12.303 50	12.303 50
79	Indemnités et dépenses diverses	12.000 00	4.620 00	4.620 00
80	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	230.000 00	230.000 00	261.825 33
81	Frais de bureau de la Direction (impression et livres compris) des inspecteurs, vérificateurs et receveurs, publication d'un journal de l'enregistrement, frais d'installation du téléphone aux bureaux des inspecteurs, des vérificateurs et des comptables, y compris l'abonnement et les communications	115.000 00	125.272 70	125.272 70
81bis	Installation des bureaux dans des bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier, loyers, frais de déménagement	100.000 00	87.289 13	87.121 93
82	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000 00	40.000 00	38.376 83

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
83	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en débet en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet. (Sans distinction d'exercice)....	350.000 00	268.471 41	268.465 41
84	Restitutions. (Crédit non limitatif)	200.000 00	200.000 00	194.078 60
85	Frais d'adjudication exposés par l'administration des domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux	25.000 00	20.572 70	20.572 70
86	Frais de vente d'immeubles	10.000 00	6.281 75	4.686 60
87	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	25.000 00	25.000 00	25.000 00
88	Remboursements aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000 00	3.000 00	—
89	Fabrication de papier-timbre et de timbres mobiles et dépenses de l'atelier	90.000 00	82.808 00	81.708 07
89bis	Loyer des bureaux occupés par l'administration dans l'immeuble de la Société Solpée, rue du Nord, y compris un restant de l'exercice antérieur de 20.150 fr.	31.350 00	31.350 00	31.350 00
90	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	35.000 00	80.370 42	80.370 42
91	Menues dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt du timbre sur les lettres de voiture	75.000 00	114.476 64	114.476 61
92	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif)	1.500.000 00	1.500.000 00	2.205.939 62
92bis	Participation des communes au produit du timbre de carte d'identité. (Crédit non limitatif)	170.000 00	170.000 00	98.365 00
		4.744.171 02	4.744.171 02	5.447.273 33
	Section 14. — Postes, télégraphes et téléphones.			
93	Traitements et indemnités du personnel	13.697.164 43	13.697.164 43	13.526.835 39
93bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	1.118.670 00	1.118.670 00	1.447.361 80
93ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	561.150 00	561.150 00	646.662 10

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
94	Indemnités pour services extraordinaires; frais de remplacement. — Indemnités à des aides temporaires et à des préposés d'agences auxiliaires, y compris un restant de l'exercice 1935 de 350 fr.	1.120.000 00	1.105.836 67	1.105.836 67
95	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs, sous-percepteurs et agents; indemnités de repas pour certains facteurs ruraux	236.000 00	202.146 40	202.146 40
96	Loyers de locaux et mise en état de ceux-ci; entretien et amélioration des maisons postales. (Sans distinction d'exercice)	375.000 00	398.624 82	398.624 82
96bis	Id. — Transformation et agrandissement du bâtiment postal de Dudelange.....	350.000 00	362.676 89	362.676 89
97	Indemnités aux chemins de fer pour transports: transport des dépêches et des colis	345.000 00	343.736 99	343.736 99
98	Impressions, timbres-poste et cartes postales; frais de bureau de la Direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville), Bettembourg, Differdange, Dommeldange, Echternach, Esch-s.-Alz., Ettelbruck, Larochette, Mondorf, Pétange, Rumelange, Troisvierges, Vianden, Wiltz et des bureaux ambulants. — Achat de livres d'ordre professionnel.....	795.000 00	889.414 01	889.414 01
99	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes.	259.000 00	259.000 00	258.976 42
100	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel; frais de mobilier et d'installation de perceptions, sous-perceptions et agences y compris les bureaux de la Direction. (Sans distinction d'exercice).....	205.000 00	246.455 87	246.455 87
100bis	Acquisition d'une machine comptable pour le bureau des chèques.....	65.000 00	60.303 60	60.303 60
101	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux	25.000 00	16.989 20	16.989 20
102	Dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice).....	175.000 00	175.164 43	175.164 43
103	Service technique. — Gros entretien des réseaux télégraphique et téléphonique; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice).....	1.746.900 00	1.746.900 00	1.746.888 80
103bis	Id. — Salaires d'ouvriers, frais de route, etc.....	470.000 00	447.160 05	447.160 05
103ter	Automatisation des bureaux téléphoniques ruraux. — — Continuation des travaux et fournitures	700.000 00	699.916 35	699.247 85

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
103 ⁴	Extension de la centrale téléphonique automatique à Luxembourg (sans distinction d'exercice).....	900.000 00	834.052 00	566.651 89
103 ⁵	Acquisition d'appareils pour le service télégraphique ..	90.000 00	75.822 72	75.822 72
103 ⁶	Acquisition de 3 auto-camionnettes	115.000 00	107.700 00	107.700 00
104	Subside à la Fédération nationale luxembourgeoise des associations radiophiles	3.000 00	3.000 00	3.000 00
104bis	Subside à la Fédération des sociétés philatéliques du Grand-Duché pour l'organisation d'une semaine philatélique à Luxembourg en août 1936. (Dépense compensée par la vente des timbres spéciaux émis à cette occasion)	105.275 00	105.275 00	105.275 00
		23.457.159 43	23.457.159 43	23.432.930 90
	Section 15. — Caisse générale et Trésorerie de l'Etat.			
105	Traitements du personnel de la Caisse générale	108.996 00	108.996 00	98.361 68
105bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	9.025 00	9.025 00	9.810 85
105ter	Id. — Suppléments pour charges d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	2.513 60
106	Frais de contrôle, de gestion et de bureau ; indemnités pour pertes de caisse et pour services extraordinaires ; primes d'assurances contre le vol ; dépenses imprévues	39.000 00	39.000 00	12.480 10
106bis	Id. — Pertes de caisse. Restant de l'exercice 1935.....	1.250 00	1.250 00	1.250 00
107	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la Caisse de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000 00	1.000 00	4 20
108	Intérêts dus par l'Etat sur le compte-courant ouvert auprès de la Caisse d'épargne. (Crédit non limitatif)	110.000 00	110.000 00	1.242 50
109	Traitements du personnel de la Trésorerie	162.168 48	162.168 48	162.168 48
109bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	11.290 00	11.290 00	18.191 54
109ter	Id. — Suppléments pour charges d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.610 00	2.610 00	2.042 10
110	Frais de bureau et dépenses imprévues	6.000 00	28.480 25	28.480 25
111	Dépenses occasionnées par l'étude des questions d'ordre financier (sans distinction d'exercice).....	30.000 00	7.519 75	7.500 00
111bis	Id. — Restant de l'exercice antérieur.....	40.000 00	40.000 00	40.000 00
		523.079 48	523.079 48	384.145 30

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	Section 16. — Dette publique.			
112	Service de l'emprunt 5% de 1930 en Florins P.B. ; remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.550.000 00	5.550.000 00	5.547.755 48
113	Service de l'emprunt 5% de 1932 en Florins P. B. ; remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	7.030.000 00	7.030.000 00	7.092.290 45
114	Service de l'emprunt de conversion 4½% de 1934 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	9.410.000 00	9.410.000 00	10.522.146 08
114bis	Emprunts convertis en vertu de la loi du 27 décembre 1933. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. Restants d'exercices antérieurs. (Crédit non limitatif)	700.000 00	700.000 00	30.850 87
115	Service de l'emprunt 4% de 1935 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.865.000 00	1.865.000 00	2.304.177 60
116	Service de l'emprunt 4% de 1936 (I ^{re} tranche) de 41.771.000 fr., provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement des titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.675.000 00	2.675.000 00	3.538.345 55
117	Service de l'emprunt 4% de 1936 (II ^{me} tranche) de 48.726.000 fr., provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement des titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.124.000 00	3.124.000 00	4.329.500 70
117bis	Id. — Confection des titres et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000 00	15.000 00	18.273 45
118	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935.) Remboursement des titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.330.000 00	2.330.000 00	2.533.654 50
118bis	Id. — Confection des titres et frais accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	30.000 00	30.000 00	42.109 40
119	Service des Bons du Trésor : paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000 00	1.000.000 00	455.428 64
120	Confection de bons de caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif)	50.000 00	50.000 00	750 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
120bis	Remboursement de bons de caisse de l'Etat présentés tardivement à l'échange. (Crédit non limitatif)	50.000 00	50.000 00	10.000 00
120ter	Retrait de billon. (Sans distinction d'exercice)	312.122 00	312.122 00	312.122 00
121	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif)	16.000 00	16.000 00	107.850 36
122	Service de l'emprunt à contracter par la Société de la Croix Rouge luxembourgeoise en vertu de la loi du 20 juillet 1930	p ^r mém.	—	—
		34.157.12200	34.157.12200	36.845.25508
	Section 17. — Pensions.			
123	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité et trimestre de faveur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	24.500.000 00	24.500.000 00	25.561.05321
123bis	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	143.550 00	143.550 00	160.187 20
123ter	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission, honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	5.600 00	5.600 00	4.036 24
124	Suppléments de pension à des pensionnaires nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions	60.000 00	60.000 00	51.076 70
		24.709.15000	24.709.15000	25.776.35335
	Section 18. — Travaux publics. Administration.			
125	Traitements et indemnités du personnel	1.528.71120	1.281.720 20	1.250.413 00
125bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	125.245 00	125.245 00	134.170 51
125ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif).....	17.400 00	17.400 00	21.573 30
126	Frais de bureau du personnel ; indemnités et rémunération de services extraordinaires, dépenses diverses et imprévues	55.539 56	59.210 26	58.671 06
127	Indemnités à allouer aux conducteurs pour travaux communaux	100.000 00	100.000 00	86.988 07
128	Frais de route et de séjour	200.000 00	155.684 02	155.681 54
129	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage.....	1.079.869 00	1.210.241 00	1.210.240 80
129bis	Id. — Tranches supplémentaires (Crédit non limitatif) .	89.990 00	89.990 00	98.921 53

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Grédits après transferts.	Payements justifiés.
129 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif).....	55.680 00	55.680 00	74.528 20
130	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers	70.000 00	106.293 43	106.193 43
131	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris	1.442.351 00	1.557.238 00	1.557.237 46
131 ^{bis}	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	120.200 00	120.200 00	120.207 37
131 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	87.000 00	87.000 00	112.935 10
132	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers	105.000 00	111.083 85	111.083 85
133	Primes de l'assurance contre les accidents des ouvriers et remplaçants de cantonniers pour le service des routes, des chemins repris et des bâtiments de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	275.000 00	275.000 00	280.247 80
133 ^{bis}	Primes de l'assurance contre la maladie des ouvriers occupés au service du département des travaux publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	375.000 00	375.000 00	377.821 54
134	Subside à la masse d'habillement des cantonniers	90.000 00	90.000 00	74.745 22
135	Frais d'adjudication de travaux publics (sans distinction d'exercice).....	75.000 00	75.000 00	64.832 50
		<u>5.891.985 76</u>	<u>5.891.985 76</u>	<u>5.896.492 28</u>
	Section 19. — Travaux publics. — Voirie. — Chemins de fer et services automobiles. — Rivières et ruisseaux. — Electrification générale. — Aviation. — Dépenses communes.			
	A. — Voirie.			
136	Entretien des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage	3.000.000 00	3.029.117 00	3.029.116 11
136 ^{bis}	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les routes de l'Etat	155.000 00	155.000 00	146.479 35
137	Transport de matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris (matériel, salaire des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances) .	1.410.000 00	1.380.883 00	1.374.985 34
138	Revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat	2.200.000 00	2.261.000 00	2.260.974 51
139	Réparation des routes et chemins de halage de l'Etat au moyen de tarmac ou de tout autre liant approprié	300.000 00	287.700 00	286.346 26

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
140	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menus transports	370.000 00	360.000 00	359.819 59
141	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'administration et d'habitation aux gardes-matériel	76.000 00	92.520 00	92.519 46
142	Canalisation sous la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000 00	1.000.000 00	408.950 24
142bis	Canalisation à établir dans la Ville de Luxembourg ..	500.000 00	500.000 00	500.000 00
143	Entretien des chemins repris par l'Etat	3.250.000 00	3.220.000 00	3.219.503 79
143bis	Dépenses d'entretien supplémentaires des lignes automobiles pour le transport en commun sur les chemins repris par l'Etat	255.000 00	228.000 00	227.765 65
143ter	Revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	3.000.000 00	2.992.581 37	2.992.579 21
143 ⁴	Réparation des chemins repris par l'Etat au moyen de tarmac ou de tout autre liant approprié	300.000 00	295.000 00	294.583 59
143 ⁵	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et ses dépendances ainsi qu'aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle	200.000 00	205.628 00	205.627 36
143 ⁶	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat	50.000 00	59.718 63	59.718 63
143 ⁷	Eclairage de la voirie de l'Etat	75.000 00	64.235 00	64.234 50
143 ⁸	Mise en état des chemins repris par l'Etat	500.000 00	516.094 00	516.093 17
143 ⁹	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat	75.000 00	69.372 00	20.649 10
143 ¹⁰	Construction et élargissement de ponts	550.000 00	519.922 00	515.430 79
143 ¹¹	Construction d'une route de Bettel à Vianden. — Parachèvement des travaux. (Loi du 6 août 1935)	450.000 00	510.078 00	510.077 87
144	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie (sans distinction d'exercice)	1.000.000 00	1.041.541 25	1.041.540 84
144bis	Goudronnage de la voirie vicinale	300.000 00	308.535 75	308.531 52
145	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements. (Sans distinction d'exercice)	100.000 00	91.000 00	78.127 55

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
145bis	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général des rues et traversées de localités.	240.000 00	240.000 00	239.278 20
146	Confection de projets de routes et achats d'instruments, fournitures de bureau, impressions pour les services des travaux publics	100.000 00	100.000 00	99.190 55
146bis	Confection d'une carte géologique du Grand-Duché ...	100.000 00	59.114 00	55.550 05
146ter	Plantations à établir sur les routes et chemins repris par l'Etat ; pépinières et élagages d'arbres	140.000 00	134.000 00	124.098 03
	B. — Chemins de fer et services automobiles.			
147	Chemins de fer ; service de surveillance, traitements et indemnités	182.829 29	182.829 29	176.493 29
147bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	14.935 00	14.935 00	19.501 87
147ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.610 00	2.610 00	3.614 45
148	Id. — Honoraires et frais d'études ; frais de toute et de séjour ; frais de bureau ; conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg ; dépenses diverses qui s'y rattachent	125.000 00	126.784 80	126.784 80
148bis	Unification des chemins de fer luxembourgeois ; frais d'études et honoraires d'experts ; dépenses qui s'y rattachent (sans distinction d'exercice).....	100.000 00	100.000 00	—
149	Prix des billets de libre parcours en chemin de fer délivrés aux membres de la Chambre des députés.....	30.000 00	30.000 00	29.860 00
150	Dépenses incombant à l'Etat du chef des réductions apportées à certains tarifs du réseau Guillaume-Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000 00	500.000 00	516.678 80
150bis	Chemins de fer à voie étroite. — Subventions de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	6.394.846 00	6.394.846 00	7.913.436 00
150ter	Versements à l'Association d'assurance contre les accidents des cotisations arriérées lui dues du chef de suppléments de salaires payés au personnel des chemins de fer Guillaume-Luxembourg au moyen d'avances consenties par l'Etat dans l'intérêt de l'exécution du statut des cheminots. — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire	58.280 00	58.280 00	58.276 20
150 ⁴	Rémunération du Commissaire spécial chargé de la révision et de la vérification des comptes et de la comptabilité des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (sans distinction d'exercice)	12.000 00	12.000 00	12.000 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
151	Dépenses de services automobiles, y compris les dépenses des services du Gouvernement et de l'administration des travaux publics (sans distinction d'exercice)	1.250.000 00	1.287.486 25	1.287.486 25
	C. — Rivières et ruisseaux.			
152	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances.	300.000 00	299.520 00	264.859 71
152bis	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Moselle et de la Sûre	2.000 00	2.480 00	1.636 00
	D. — Electrification générale.			
153	Electrification générale. — Dépenses de personnel ,études, etc.	108.500 00	133.796 00	133.795 81
153bis	Id. — Frais de route et de séjour, de nettoyage et de chauffage, abonnements, revues techniques, appareils électriques etc.	31.500 00	31.500 00	26.607 88
153ter	Id. — Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques ainsi qu'à différentes communes sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	720.000 00	720.000 00	722.688 48
1534	Id. — Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées (sans distinction d'exercice)	1.000.000 00	1.000.000 00	307.172 22
	E. — Aviation.			
154	Aviation. — Création d'un aéroport et de lignes aériennes dans le Grand-Duché ; frais d'études etc.	50.000 00	50.000 00	3.660 90
	F. — Dépenses communes.			
155	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000 00	20.608 17	5.545 30
155bis	Dépenses diverses et imprévues	25.000 00	64.784 78	64.784 43
		30.753.500 29	30.753.500 29	30.706.622 65
	Section 20. — Travaux publics. — Propriétés bâties et autres.			
156	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics ; entretien du mobilier et acquisition de meubles de l'Etat ; assurances des bâtiments et du mobilier contre les risques de l'incendie, taxes d'eau (sans distinction d'exercice)	2.332.000 00	3.243.567 00	3.242.966 90

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
156 ^{bis}	Travaux d'aménagement, d'appropriation et de mise en état extraordinaire à la propriété bâtie de l'Etat et acquisition de nouveau mobilier pour les bâtiments et services publics pour empêcher le chômage dans les différentes branches de l'artisanat	250.000 00	161.001 86	160.901 44
156 ^{ter}	Aménagement et mise en état de l'ancienne abbaye d'Echternach	300.00 00	338.357 00	338.356 62
156 ⁴	Agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement à Luxembourg et urbanisation du quartier de l'Athénée	p ^r mém.	—	—
156 ⁵	Ancien immeuble Collart-de Scherff. — Aménagement du musée national	1.000.000 00	288.000 00	285.427 03
156 ⁶	Gymnase à Diekirch. — Construction d'une annexe comprenant salles de classe, dortoirs et installations sanitaires.....	1.000.000 00	1.000.000 00	988.702 39
156 ⁷	Maison de santé à Ettelbruck. — Construction de deux nouveaux pavillons. (Loi du 5 janvier 1938).....	2.000.000 00	2.000.000 00	23.400 00
156 ⁸	Etablissements hospitaliers du Rham à Luxembourg. — Installations sanitaires, lavabos, chauffage central et divers travaux d'aménagement dans l'orphelinat ; revêtement superficiel de la cour de récréation du petit orphelinat ; installation d'un nouveau four à pain dans la boulangerie ; aménagement d'une chaufferie avec cave à combustible pour l'ensemble des bâtiments (sans distinction d'exercice)	300.000 00	379.401 14	379.401 14
156 ⁹	Ancienne maison Schmitz-Adam, boulevard du Viaduc à Luxembourg. — Continuation des travaux de mise en état en voie d'exécution ; chauffage central, planchers, portes, fenêtres, crépissage des façades, etc. (sans distinction d'exercice)	300.000 00	344.294 00	344.290 08
156 ¹⁰	Etablissements pénitentiaires à Luxembourg-Grund. — Travaux d'appropriation	395.000 00	170.706 00	170.705 28
156 ¹¹	Ecole d'artisans à Luxembourg. — Agrandissement. — Premier crédit	p ^r mém.	—	—
156 ¹²	Construction d'une école professionnelle à Esch-s.-Alz., y compris un restant d'exercice antérieur. — Dernier crédit. (Sans distinction d'exercice).....	1.350.000 00	1.350.000 00	1.346.201 19
157	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparations, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage et assurance (sans distinction d'exercice)	55.000 00	54.957 00	54.956 58
158	Travaux d'entretien de l'hôtel épiscopal	5.000 00	5.000 00	3.495 26

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
159	Frais de chauffage et d'éclairage pour les différentes administrations et services publics	1.583.000 00	1.493.000 00	1.491.891 69
160	Fêtes publiques et illuminations	15.000 00	32.260 00	31.914 64
161	Embellissements dans diverses parties du pays	150.000 00	152.798 00	152.523 49
162	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	10.000 00	10.284 28	10.284 28
163	Dépenses diverses et imprévues	15.000 00	36.373 72	35.358 07 ⁵
		11.060.000 00	11.060.000 00	9.060.776 08 ⁵
	Section 21. — Domaines de l'Etat.			
164	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	60.000 00	50.468 42	29.999 22
165	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie.	40.000 00	41.228 31	41.228 31
166	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie ...	15.000 00	20.000 00	17.808 00
167	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse	30.000 00	33.303 27	33.303 27
		145.000 00	145.000 00	122.338 80
	Section 22. — Mines.			
168	Traitements	198.453 00	198.453 00	196.953 00
168bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	16.390 00	16.390 00	20.765 77
168ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.480 00	3.480 00	3.693 80
169	Indemnités, frais de bureau et dépenses imprévues ...	43.000 00	43.000 00	38.690 29
170	Frais de voyage	26.000 00	28.500 00	28.470 64
171	Cadastre du terrain minier de la zone concessible. Rectification et entretien de l'abornement. — Dépenses diverses et imprévues, opérations géodésiques	1.000.00	1.000 00	—
172	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement	20.000 00	17.500 00	—
		308.323 00	308.323 00	288.573 50
	Section 23. — Fonds communal.			
173	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929	10.000.000 00	10.000.000 00	10.000.000 00

Articles.	LIBELLÉ	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	Section 24. — Travaux communaux.			
174	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'écoles et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale	1.000.000 00	1.229.082 00	1.229.082 00
174bis	Subsides aux communes pour travaux d'utilité communale ayant pour but de procurer du travail aux ouvriers chômeurs	750.000 00	422.865 50	228.792 95
175	Traitements, frais de bureau, de route et de séjour du personnel du service du contrôle des constructions communales	1.800 00	1.800 00	1.000 00
176	Etude et confection de projets de conduites d'eau communales et intercommunales ; surveillance des travaux d'exécution de ces projets ; réparation et acquisition des instruments géodésiques et des articles de bureau nécessaires à l'étude et à la confection de ces projets. — Entretien et réparation de l'automobile à la disposition du personnel	84.000 00	84.000 00	68.458 80
177	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux	400.000 00	498.052 50	498.052 50
177bis	Subvention au syndicat des tramways intercommunaux du canton d'Esch	250.000 00	250.000 00	250.000 00
178	Dépenses dans l'intérêt du service de cylindrage au rouleau à vapeur pour la voirie vicinale. — Indemnités pour travaux préparatoires et surveillance	64.000 00	64.000 00	61.019 55
179	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	450.000 00	450.000 00	455.038 95
		2.999.800 00	2.999.800 00	2.791.444 75
	Section 25. — Commissariats de district et Caisse de prévoyance des employés communaux.			
180	Traitements des commissaires et des secrétaires de district et des expéditionnaires, indemnités des employés stagiaires	276.731 32	276.731 32	271.682 82
180bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	22.715 00	22.715 00	30.051 64
180ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif).....	5.220 00	5.220 00	6.961 45
181	Frais de bureau des commissaires, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale ; alimentation de la bibliothèque aux commissariats et			

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	abonnement à des journaux périodiques, indemnités et frais de déplacement dans l'intérêt des réformes ; loyer des bureaux du commissariat de Diekirch ; indemnités pour remplacement ; dépenses imprévues, y compris un restant de 13.500 fr. de 1936.....	51.500 00	54.747 82	54.037 47
182	Frais de route des commissaires	20.000 00	20.107 00	20.106 35
183	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements des contrôleurs spéciaux attachés au Ministère de l'Intérieur ..	153.513 28	153.513 28	151.697 28
183bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	12.590 00	12.590 00	16.787 83
183ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	8.700 00	8.700 00	9.531 40
184	Id. — Frais de déplacement	15.000 00	15.000 00	12.997 75
185	Id. — Frais d'expédition des comptes et budgets	6.000 00	6.000 00	5.700 00
186	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux .	5.000 00	2.038 93	1.779 32
187	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif) ...	1.280.000 00	1.280.000 00	1.370.732 55
188	Traitement du directeur de la police locale étatisée ...	36.960 00	36.960 00	36.960 00
188bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	3.080 00	3.080 00	4.260 39
188ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	870 00	870 00	923 45
188 ⁴	Id. — Frais de route et de séjour et masse d'habillement.	4.500 00	4.500 00	4.399 00
188 ⁵	Frais de bureau du directeur de la police locale, alimentation de la bibliothèque, abonnement à des journaux périodiques et entretien des bureaux ; dépenses diverses et imprévues	8.500 00	8.106 25	7.741 21
188 ⁶	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police étatisée pourvus d'une bicyclette	10.400 00	10.400 00	8.430 60
189	Traitements et frais de déplacement des commissaires de police, des adjoints aux commissaires de police et des agents de la police locale étatisée. — Dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.513.575 42	2.513.575 42	2.566.510 19
189bis	Subvention à la ville d'Esch-s.-Alz. pour l'aider à supporter les frais lui incombant pour l'indemnisation des dégâts causés par les tumultes aux propriétés privées en 1918, (Total 500.000 fr.) 1 ^{re} tranche	200.000 00	200.000 00	200.000 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
190	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	900.000 00	900.000 00	1.281.080 97
190bis	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif)	25.000 00	25.000 00	—
		5.559.855 02	5.559.855 02	6.062.371 67
	Section 26. — Eaux et Forêts.			
191	Traitements du personnel	259.669 59	238.729 17	203.299 59
191bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	21.225 00	21.225 00	21.289 29
191ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.610 00	2.610 00	3.467 70
192	Frais de voyage et de bureau des agents, jetons de présence du Conseil supérieur forestier, indemnités du secrétaire et de l'expéditionnaire, dépenses imprévues, y compris un restant de 5.000 fr. de 1936	62.500 00	77.395 47	77.395 47
193	Suppléments de traitement pour ancienneté de service des préposés	3.800 00	2.648 50	2.600 00
194	Indemnités spéciales en faveur des brigadiers forestiers	21.000 00	20.455 05	20.416 70
195	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat, y compris l'indemnité du directeur comme chef provisoire du service des aménagements, ainsi que celle du secrétaire de la direction pour sa collaboration aux travaux d'aménagement, y compris un restant de 4.800 fr. de 1936	19.800 00	27.676 50	26.615 70
196	Etablissement et entretien de pépinières forestières ...	140.000 00	139.864 90	137.259 00
197	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien, de culture, ainsi que de surveillance du domaine forestier de l'Etat	320.000 00	320.000 00	314.525 63
198	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle des bois administrés contre les risques d'incendie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000 00	1.000 00	1.673 81
199	Institution d'un enseignement forestier élémentaire et cours de perfectionnement des préposés forestiers ; indemnités et frais de voyage des agents chargés des cours et dépenses imprévues, y compris la création d'une bibliothèque forestière	20.000 00	20.000 00	18.923 35

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Pavements justifiés.
200	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	45.000 00	45.000 00	45.000 00
		916.604 59	916.604 59	872.466 24
	Section 27.— Service sanitaire.			
201	Collège médical; frais de déplacement, visite de pharmacies, etc.	62.000 00	62.000 00	48.150 81
202	Médecins-inspecteurs; indemnités et frais de déplacement	101.000 00	101.000 00	98.155 30
203	Ecole d'accouchement. — Indemnités du personnel ...	83.500 00	83.500 00	75.421 46
204	Ecole d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves; achat de troussees pour les élèves sortantes; cours de récapitulation; entretien du jardin et dépenses diverses	296.500 00	296.500 00	150.319 73
205	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	40.000 00	40.000 00	19.861 75
205bis	Fournitures de périodiques professionnels aux sages-femmes du pays; subside à l'association des sages-femmes	10.000 00	10.000 00	8.908 00
206	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies et indemnités pour déclarations de maladies contagieuses	5.000 00	5.000 00	3.000 00
207	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	1.500.000 00	1.479.988 35	1.440.020 27
207bis	Organisation du service de médecin-scolaire; subsides aux communes	5.000 00	5.000 00	—
208	Fournitures de désinfectants à des indigents; achat de sérums curatifs et de vaccin	1.000 00	1.000 00	235 00
209	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'étranger.	66.000 00	95.753 35	95.753 35
210	Laboratoire pratique de bactériologie. — Traitements et indemnités fixes	171.045 29	171.045 29	171.005 29
210bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	13.950 00	13.950 00	18.882 30
210ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.350 00	4.350 00	5.159 45
211	Organisation et exécution du service public de désinfection; création de stations régionales de désinfection (Crédit non limitatif)	24.000 00	24.000 00	25.950 25

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
212	Id. — Traitements et indemnités fixes.....	71.100 00	71.100 00	70.659 82
212bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	3.760 00	3.760 00	5.120 15
212ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	3.810 19
213	Cours pour gardes-malades ; protection de l'enfance du premier âge ; subsides en faveur d'oeuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée ; prophylaxie des maladies évitables (cancer) et dépenses diverses	50.000 00	54.349 68	50.599 68
214	Prophylaxie antituberculeuse	600.000 00	580.650 32	491.160 71
215	Lutte contre l'alcoolisme	10.000 00	10.000 00	—
216	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoria d'altitude et ailleurs.....	375.000 00	375.000 00	267.745 30
217	Prophylaxie des maladies vénériennes ; traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	225.000 00	225.000 00	299.616 56
218	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office International d'hygiène publique à Paris	5.000 00	4.399 60	3.300 84
219	Frais de contrôle des denrées alimentaires, renforcement du contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc	14.800 00	18.000 00	18.000 00
219bis	Menues dépenses ; acquisition d'ouvrages, d'imprimés, etc.	2.000 00	4.658 70	4.658 70
		3.741.745 29	3.741.745 29	3.375.494 91
	Section 28. — Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains.			
220	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc de Mondorf-Etat ; frais d'exploitation	1.535.000 00	1.535.000 00	1.534.972 80
	Section 29. — Service agricole.			
221	Traitements et indemnités fixes	511.159 08	503.008 20	496.403 77
221bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	29.315 00	29.315 00	36.466 30
221ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.480 00	3.480 00	4.478 10
221 ⁴	Id. — Restants d'exercices antérieurs	23.730 00	23.730 00	23.729 45
222	Service agricole. — Frais de route, de séjour et de bureau du personnel, acquisition d'instruments, loyer, bibliothèque, chauffage, nettoyage etc.	163.000 00	171.150 88	171.149 44

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
222bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	3.975 00	3.975 00	3.975 00
223	Service météorologique	10.000 00	10.000 00	6.274 32
224	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et de leurs dépendances ; dixièmes retenus en garantie (sans distinction d'exercice)	1.750.000 00	1.753.713 00	1.753.712 76
225	Construction des chemins d'exploitation et remembrement parcellaire, frais de mutation, etc.	160.000 00	161.052 00	161.051 44
226	Travaux d'irrigation, d'assainissement et de drainage .	75.000 00	70.235 00	67.975 60
227	Améliorations viticoles. — Reconstruction de vignes phylloxérées par voie de syndicats, remembrement parcellaire etc.	250.000 00	249.778 00	249.162 10
228	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes. — Projets en construction, projets demandés et en étude	600.000 00	600.222 00	600.221 70
		3.579.659 08	3.579.659 08	3.574.599 98
	Section 30. — Enseignement agricole.			
229	Ecole et station agricoles. -- Traitements et indemnités fixes du personnel	455.173 64	456.861 64	456.861 64
229bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	36.525 00	36.525 00	52.066 24
229ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	13.920 00	13.920 00	19.903 80
230	Id. — Indemnités du personnel, des stagiaires et des chargés de cours etc. — Bibliothèques, acquisition d'instruments etc. pour la station agricole et le laboratoire de fermentation ; frais du service intérieur	252.600 00	218.148 25	183.524 88
231	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole .	12.500 00	12.500 00	12.500 00
232	Subsides pour études agronomiques	20.000 00	23.000 00	23.000 00
233	Cours spéciaux à l'école agricole (cours d'hiver, cours supérieurs etc.)	30.000 00	39.207 35	39.107 35
234	Aménagement du champ d'essai près l'école agricole ..	6.000 00	6.000 00	4.741 90
234bis	Organisation de champs d'essai et de démonstration dans différentes localités du pays par les professeurs de l'école agricole avec le concours des anciens élèves ..	25.000 00	25.000 00	23.000 00
235	Enseignement ménager agricole. — Encouragement etc.	40.000 00	60.556 40	60.554 90

Articles.	LIBELLÉ.	Prédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
235bis	Id. — Restant d'exercice antérieur (Régularisation d'une ordonnance provisoire)	88 00	88 00	87 35
		891.806 64	891.806 64	875.348 06
	Section 31. — Améliorations agricoles.			
236	Société générale d'apiculture. — Organisation de conférences, subventions	5.000 00	7.500 00	7.500 00
237	Encouragement à l'arboriculture, à l'horticulture, à la culture maraîchère — établissement de champs de démonstration	29.000 00	29.000 00	28.992 20
237bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs. (Régularisation d'une ordonnance provisoire)	6.000 00	6.000 00	6.000 00
238	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des plantes (sans distinction d'exercice)	100.000 00	90.415 41	90.415 41
239	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles, subsides, conférences, publication d'un périodique, bibliothèque, distribution de nichoirs, etc.	5.000 00	5.000 00	5.000 00
240	Exécution de la Convention phylloxérique internationale. — Service phytopathologique. — Inspection d'horticulture	10.000 00	10.046 00	10.045 53
241	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international d'agriculture à Rome (sans distinction d'exercice)	31.000 00	44.796 80	30.406 40
241bis	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes	110.000 00	124.814 65	123.236 64
241ter	Frais de fonctionnement du service du régime autonome de la Commission des licences	50.000 00	50.000 00	50.000 00
241 ⁴	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935 en ce qui concerne le régime autonome (Frais de surveillance de la frontière)	280.000 00	280.000 00	280.000 00
241 ⁵	Régime autonome de la Commission des licences. Restant d'exercices antérieurs	290.000 00	290.000 00	286.722 35
242	Fonds d'améliorations agricoles. — Indemnités du personnel	31.500 00	33.053 00	33.052 97
242bis	Id. — Frais de bureau, de voyage et de contrôle	5.000 00	13.834 15	13.830 40
242ter	Id. — Frais d'administration du fonds d'améliorations agricoles. (Loi du 27 mai 1937)	25.000.000 00	25.000.000 00	—
242 ⁴	Colonisation intérieure ; frais d'exécution ; primes de défrichement etc.	75.000 00	75.075 90	75.075 90

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
242 ⁵	Id. — Restant de l'exercice 1935	175.000 00	175.000 00	174.018 52
243	Amélioration des cultures	100.000 00	94.479 69	75.910 90
243 ^{bis}	Encouragements à la culture de la rose et création de roseraies	10.000 00	2.547 40	2.500 00
243 ^{ter}	Encouragements à l'orientation nouvelle de la culture de la pomme de terre	10.000 00	112 50	—
244	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horti- culture	60.000 00	50.824 50	50.824 50
		<u>26.382.500 00</u>	<u>26.382.500 00</u>	<u>1.343.531 72</u>
	Section 32. — Améliorations des races d'animaux domestiques.			
245	Amélioration de la race chevaline	85.000 00	91.927 00	91.925 80
246	Primes pour l'amélioration des espèces bovine, porcine et caprine (sans distinction d'exercice)	150.000 00	143.073 00	142.931 41
247	Elevage du lapin et de la volaille	15.000 00	18.000 00	18.000 00
248	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	15.000 00	12.000 00	2.000 00
249	Encouragements aux sociétés d'élevage	20.000 00	10.660 00	10.656 00
250	Organisation d'un Stud-Book et d'un Herd-Book	15.000 00	24.340 00	24.336 50
		<u>300.000 00</u>	<u>300.000 00</u>	<u>289.849 71</u>
	Section 33. — Police sanitaire du bétail.			
251	Traitements et indemnités des vétérinaires	114.931 44	114.931 44	103.303 44
251 ^{bis}	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	7.225 00	7.225 00	7.266 13
251 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	870 00	870 00	923 45
252	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizooties etc.	150.000 00	161.922 00	159.120 70
253	Police sanitaire du bétail. — Traitement et indemnité fixes	46.944 00	46.944 00	46.941 60
253 ^{bis}	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	2.915 00	2.915 00	4.027 99
253 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	870 00	870 00	1.545 60
254	Id. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912. (Crédit non limitatif)	153.000 00	153.000 00	793.997 06

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
254bis	Frais de l'inspection des viandes	135.215 00	145.178 00	145.177 85
255	Lutte contre la tuberculose bovine entreprise par les sociétés d'élevage, les coopératives de laiteries, etc., encouragements, essais de tuberculisation	40.000 00	40.000 00	25.723 00
256	Cotisation du Grand-Duché à l'Office international des épizooties	2.500 00	2.500 00	1.665 36
257	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail.....	200.000 00	198.115 00	198.115 00
258	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière	20.000 00	—	—
259	Subsides pour pertes de bétail essuyées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000 00	10.000 00	1.800 00
		884.470 44	884.470 44	1.489.607 18
	Section 34. — Coopération et mutualité agricole.			
260	Conseil supérieur de la coopération et de la mutualité agricole	100.000 00	106.008 67	106.008 67
260bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	9.571 00	9.571 00	7.781 10
261	Encouragements aux sociétés locales agricoles.....	25.000 00	31.103 00	30.831 55
261bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	358 00	358 00	357 45
262	Encouragements à la standardisation de la production laitière et beurrière et à la création de laiteries centrales	50.000 00	47.888 33	47.860 10
262bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	14.580 00	14.580 00	14.512 40
263	Subsides pour l'étude et la construction de silos agricoles	10.000 00	—	—
264	Encouragements aux coopératives pour l'utilisation des fruits	20.000 00	20.000 00	20.000 00
265	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail et frais de réorganisation de ces mutualités.	35.000 00	35.000 00	35.000 00
		264.509 00	264.509 00	262.351 27
	Section 35. — Viticulture.			
266	Station viticole. — Traitements du personnel.....	67.564 13	67.902 13	67.902 13
266bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	5.505 00	5.505 00	7.551 52
266ter	Id. — Indemnités pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	1.967 35

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
267	Id. — Frais de route et de séjour ; entretien des bâtiments, bibliothèques, voyages d'étude, etc.	40.000 00	14.467 00	14.312 20
268	Id. — Frais d'exploitation, etc.	600.000 00	504.457 00	502.857 43
269	Reconstruction du vignoble. — Achat de plants greffés..	475.000 00	475.000 00	461.160 75
270	Primes à accorder aux vignerons pour la reconstruction de vignes	400.000 00	727.644 00	727.643 40
271	Encouragements aux coopératives viticoles	250.000 00	116.056 00	116.055 69
272	Encouragements aux syndicats pour la construction de maisons de stratification	75.000 00	—	—
273	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture.....	150.000 00	142.439 00	142.437 65
273bis	Id. — Restant d'exercice antérieur. (Régularisation d'une ordonnance provisoire)	3.959 00	3.959 00	3.958 40
274	Cotisation du Grand-Duché à l'Office international du vin à Paris	25.000 00	23.800 00	23.643 12
275	Phylloxéra. — Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Travaux de lutte contre le phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux	10.000 00	8.257 00	8.081 60
276	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909, sur le régime des vins et boissons similaires. — Traitements et indemnités des contrôleurs des vins	34.378 35	34.378 35	34.378 35
276bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	1.795 00	1.795 00	2.093 00
276ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	1.967 35
277	Id. — Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale des vins. — Propagande viticole	55.000 00	67.542 00	67.315 70
		<u>2.196.681 48</u>	<u>2.196.681 48</u>	<u>2.183.325 64</u>
	Section 36. — Travail et Prévoyance sociale.			
278	Inspection du travail. — Traitements et indemnités fixes	176.228 78	141.483 65	130.877 78
278bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	14.040 00	14.040 00	7.898 99
278ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	1.967 35
279	Id. — Autres dépenses	47.500 00	42.066 61	38.729 54
280	Bourses du travail. — Traitements et indemnités fixes. .	146.036 18	160.600 36	157.916 18

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
280bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	11.945 00	11.945 00	17.952 02
280ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.480 00	3.480 00	4.066 35
280 ⁴	Id. — Restant de l'exercice 1935	12.000 00	12.000 00	12.000 00
281	Autres dépenses.....	15.000 00	20.581 77	20.581 77
282	Assurances ouvrières, y compris des restants des exercices 1921, 1923 à 1935	9.713.769 00	9.732.199 95	9.702.199 95
283	Etudes de questions sociales, enquêtes, logements, conférences, cours à l'étranger etc. — Participation aux frais d'un service d'autobus pour le transport des ouvriers. Dépenses occasionnées par le fonctionnement du Conseil National du Travail etc.	70.000 00	76.672 46	76.372 46
283bis	Participation aux frais occasionnés par les examens pour le brevet de maîtrise, y compris subside pour organisation de cours préparatoires à ces examens (1936 et 1937)	85.000 00	78.327 54	75.300 00
283ter	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour les Chambres professionnelles y compris les frais occasionnés en 1936....	15.000 00	15.000 00	12.329 40
284	Caisse de pension des employés privés.....	245.985 00	247.586 62	247.586 62
284bis	Id. — Restants des exercices 1933 et 1935.....	348.707 00	348.707 00	336.383 95
284ter	Caisse de crédit pour l'artisanat. — Subsidés et frais nécessités par l'élaboration de la législation afférente ..	p ^r mém.	—	—
		10.906.430 96	10.906.430 96	10.842.162 36
	Section 37. — Logements.			
285	Service des Habitations à bon marché. — Traitements et indemnités du personnel	258.776 81	258.776 81	235.164 81
285bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	21.415 00	21.415 00	23.669 67
285ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	13.050 00	13.050 00	15.356 10
285 ⁴	Prunes pour stimuler l'acquisition par les nouveaux ménages de mobilier de fabrication luxembourgeoise ..	350.000 00	350.000 00	290.879 41
286	Id. — Frais de bureau, de voyage et autres	58.000 00	58.000 00	32.788 77
287	Id. — Fonds des Habitations à bon marché.....	150.000 00	150.000 00	150.000 00
287bis	Id. — Contribution à une modération du taux d'intérêt au profit de certaines catégories d'emprunteurs	500.000 00	500.000 00	303.337 07

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
288	Service des Logements populaires. — Traitements du personnel	128.842 84	242.482 68	230.903 84
288bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	9.775 00	9.775 00	23.530 02
288ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.350 00	4.350 00	11.070 80
289	Id. — Indemnités spéciales, loyer, chauffage, éclairage, frais de bureau, frais de voyage, etc.	33.000 00	103.911 26	103.811 26
290	Id. — Réduction d'intérêt au profit des emprunteurs en détresse des Logements populaires	250.000 00	246.000 00	245.026 68
290bis	Id. — Subsidés éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Logements populaires, de la section de prêts d'assainissement, et de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché.	100.000 00	100.000 00	45.297 55
290ter	Id. — Subsidés pour la construction de petites étables auprès des habitations à bon marché et en faveur d'améliorations hygiéniques dans les maisons insalubres et de l'acquisition de jardins ouvriers	200.000 00	200.000 00	142.783 12
290 ⁴	Primes d'encouragement à allouer aux emprunteurs des Logements populaires dont les maisons sont les mieux entretenues	25.000 00	25.000 00	25.000 00
291	Fonds destiné au fonctionnement du Service des Logements populaires. (Prêts à consentir en vue de l'acquisition de jardins ouvriers)	400.000 00	400.000 00	—
291bis	Création et entretien de jardins ouvriers	40.000 00	44.000 00	31.000 00
292	Assainissement de certaines créances privilégiées et hypothécaires : Participation éventuelle de l'État au paiement des annuités conformément à l'art. 1 ^{er} de la loi du 17 août 1935, y compris les frais d'administration incombant à l'État	700.000 00	515.448 90	220.253 67
292bis	Assainissement de certaines créances privilégiées et hypothécaires. Restant de l'exercice 1935	1.084 00	1.084 00	389 75
		3.243.293 65	3.243.293 65	2.130.262 52
	Section 38. — Mutualités.			
293	Subsidés aux sociétés de secours mutuels, frais de service de la commission supérieure	70.000 00	70.000 00	67.597 75
294	Subsidés au profit de la Fédération nationale des sociétés luxembourgeoises de secours mutuels	2.000 00	2.000 00	2.000 00
295	Subside à la Caisse de secours des facteurs des postes ...	5.000 00	5.000 00	5.000 00
		77.000 00	77.000 00	74.597 75

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	Section 39. — Commerce et Industrie.			
296	Subsides en faveur de l'industrie et du commerce, y compris les subsides pour études professionnelles (au profit d'artisans, commerçants et ouvriers)	97.000 00	91.700 65	91.095 17
297	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions, foires et congrès. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.500.000 00	1.500.000 00	3.022.253 91
298	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	10.000 00	7.952 00	7.952 00
299	Développement du tourisme, y compris le subside pour propagande par radiodiffusion	255.000 00	301.589 05	301.275 22
299bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	60.000 00	60.000 00	59.640 11
299ter	Subside à l'Union des Villes et Centres touristiques du Grand-Duché	80.000 00	80.000 00	80.000 00
299 ⁴	Edition de brochures et d'affiches de propagande	75.000 00	75.025 00	75.025 00
299 ⁵	Organisation d'expositions touristiques à l'étranger ...	75.000 00	7.241 45	7.125 00
299 ⁶	Edition d'un film documentaire sonore et parlant sur le Grand-Duché	150.000 00	149.763 85	149.763 85
300	Subsides aux sociétés d'embellissement et en faveur de manifestations poursuivant un but de propagande touristique	75.000 00	73.728 00	73.728 00
300bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	45.884 00	45.884 00	44.750 00
301	Cotisation à verser à l'Office de tourisme de l'Union belgo-luxembourgeoise	60.000 00	60.000 00	60.000 00
		2.452.884 00	2.452.884 00	3.972.608 26
	Section 40. — Enseignement professionnel.			
302	Ecole d'artisans. — Traitements et indemnités fixes ..	941.529 75	941.209 75	917.420 26
302bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	71.085 00	71.085 00	86.912 22
302ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	19.140 00	19.140 00	27.768 20
303	Id. — Indemnités diverses	40.096 00	49.165 79	49.165 79
304	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses	125.000 00	111.000 00	101.250 42
304bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	4.700 00	4.713 40	4.229 88

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
305	Id. — Frais du service intérieur	16.128 00	16.448 00	16.445 10
305bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	1.345 00	1.345 00	1.898 10
305ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	870 00	870 00	923 45
306	Id. — Autres frais du service intérieur	136.000 00	154.040 00	153.745 52
306bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	19.000 00	19.000 00	18.989 13
307	Id. — Bourses pour les élèves indigents	75.000 00	77.200 00	77.085 00
308	Id. — Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	12.000 00	7.264 00	7.263 60
308bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	1.300 00	1.286 60	399 15
309	Id. — Assurance du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile ; dépense dans l'intérêt de l'hygiène scolaire	29.800 00	28.056 00	27.974 85
310	Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz. — Traitements et indemnités fixes (Part de l'Etat)	136.884 00	130.469 70	130.469 69
310bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	11.220 00	11.220 00	40.846 59
310ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.220 00	5.220 00	6.052 67
311	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat)	35.967 00	42.381 40	42.381 40
312	Ecoles des mines, écoles et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces écoles et cours	153.874 00	126.574 21	126.254 14
313	Cours conférences organisés par l'Etat, avec la collaboration des Unions des classes moyennes dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce et de l'Industrie	45.000 00	45.000 00	43.913 05
314	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes	222.604 00	222.554 90	207.511 74
314bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	18.550 00	18.550 00	22.556 93
314ter	Id. — Autres dépenses	45.000 00	45.000 00	45.000 00
315	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces écoles et cours, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière, désireuses de se perfectionner dans la coupe	95.000 00	100.240 00	100.219 77

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
316	Bibliothèques professionnelles.....	45.000 00	67.438 00	64.200 10
316bis	Id. — Restant de l'exercice 1934	6.998 00	6.998 00	6.965 75
317	Bibliothèques professionnelles du plat pays	5.000 00	5.000 00	5.000 00
317bis	Dépenses occasionnées par l'étude des questions concernant l'enseignement professionnel en général	10.000 00	841 00	840 70
		2.329.310 75	2.329.310 75	2.333.683 20
	Section 41. — Enseignement supérieur et moyen.			
318	Gymnases, écoles industrielles et commerciales et lycées de jeunes filles. — Traitements et indemnités fixes .	6.134.622 68	6.115.622 68	5.964.362 60
318bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	501.800 00	501.800 00	662.087 48
318ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	111.360 00	111.360 00	127.297 15
319	Id. — Indemnités diverses	165.000 00	239.654 36	238.596 11
319bis	Affiliation des employés provisoires du département de l'instruction publique à la caisse de pension des employés privés resp. à l'établissement de l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.	—	—
320	Id. — Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement supérieur et moyen	450.000 00	428.800 00	424.840 06
320bis	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Département de l'Instruction publique	50.000 00	40.000 00	17.798 35
321	Bourses en faveur d'élèves indigents et doués des établissements d'enseignement moyen.....	55.000 00	55.200 00	55.200 00
322	Prêts remboursables pour études universitaires ou pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables) ..	140.000 00	140.500 00	140.435 00
322bis	Frais de location de six chambres à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris	24.000 00	14.320 64	14.320 64
323	Dépenses diverses résultant de l'exécution des accords intellectuels conclus entre le Luxembourg et la France, resp. la Belgique et l'Allemagne	15.000 00	—	—
324	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international de coopération intellectuelle..	3.150 00	2.650 00	1.555 36
325	Bibliothèque Nationale. — Traitements et indemnités .	35.515 58	35.515 58	35.479 58
325bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	2.695 00	2.695 00	3.754 76

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
326	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses	75.000 00	75.025 00	75.022 39
327	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examen et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	240.000 00	240.000 00	400.009 68
327bis	Auberges de la jeunesse des établissements d'enseignement moyen. — Frais de première installation	20.000 00	20.000 00	20.000 00
		8.023.143 26	8.023.143 26	8.180.759 16
	Section 42. — Enseignement primaire.			
328	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements	307.816 98	307.816 98	265.414 23
328bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	25.550 00	25.550 00	29.890 74
328ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	6.090 00	6.090 00	6.854 55
329	Commission d'instruction. — Inspecteurs d'écoles. — Indemnités, frais de voyage et de bureau, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	150.000 00	127.800 00	98.238 54
330	Bibliothèque pédagogique. — Indemnités	16.838 39	16.838 39	16.838 39
330bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	1.300 00	1.300 00	1.514 80
331	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses	5.750 00	5.750 00	4.583 55
332	Traitements et indemnités de résidence du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures (sans distinction d'exercice)	21.502.699 83	21.496.699 83	21.069.187 70
332bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	1.739.260 00	1.739.260 00	2.205.909 90
332ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	468.060 00	468.060 00	531.557 76
333	Primes de brevet des instituteurs et institutrices (sans distinction d'exercice)	112.000 00	112.000 00	103.708 30
334	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant	150.000 00	165.450 00	165.353 33
335	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques ; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	60.000 00	87.824 00	87.520 65
336	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	387.000 00	369.776 00	369.475 72
337	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires	35.000 00	37.150 00	37.150 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
338	Subsides dans l'intérêt de l'éducation physique, y compris un subside extraordinaire au Bureau inter fédéral du Scoutisme luxembourgeois pour la participation au Jamboréé mondial de Vogelsang.....	110.000 00	110.000 00	110.000 00
339	Ecoles normales. — Traitements et indemnités fixes .	302.652 76	302.652 76	285.486 74
339bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	24.465 00	24.465 00	30.233 59
340	Id. — Indemnités variables, matériel et dépenses diverses	98.000 00	97.600 00	66.867 27
341	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	25.600 00	25.600 00	25.600 00
342	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	19.500 00	19.500 00	19.500 00
343	Institut des sourds-muets. — Traitements	58.128 00	58.528 00	58.528 00
343bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	4 845 00	4.845 00	6.700 59
343ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.610 00	2.610 00	2.890 80
344	Id. — Indemnités et subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	66.000 00	65.500 00	46.988 36
345	Etablissement des aveugles. — Traitements et indemnités fixes	44.467 38	45.367 38	45.367 38
345bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	3.435 00	3.435 00	4.007 98
346	Id. — Indemnités variables, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves aveugles	112.000 00	111.600 00	98.998 45
347	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	346.000 00	346.000 00	345.009 96
348	Subside à la société de l'Art à l'école	4.000 00	4.000 00	4.000 00
349	Subside à la société dite « Verein für Volks- und Schulhygiene »	2.000 00	2.000 00	2.000 00
		<u>26.191.068 34</u>	<u>26.191.068 34</u>	<u>26.145.377 28</u>
	Section 43. — Arts et Sciences.			
350	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires et artistiques	145.000 00	174.714 80	174.714 80

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
351	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics et d'autres représentations artistiques	15.000 00	5.870 08	5.800 00
352	Encouragements aux études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales à l'étranger. — Prêts remboursables	70.000 00	65.640 00	64.500 00
353	Musée. — Rémunération du conservateur	7.367 00	7.367 00	7.365 96
353bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	615 00	615 00	849 09
354	Frais d'entretien des collections du Musée	15.000 00	15.000 00	14.999 56
355	Acquisition d'oeuvres d'art et de collections historiques, artistiques et scientifiques	75.000 00	77.721 67	77.721 67
356	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'Etat que de sociétés	3.150 00	3.150 00	3.150 00
357	Conservatoire de musique de Luxembourg	40.000 00	40.000 00	40.000 00
358	Subside éventuel au théâtre de la Ville de Luxembourg .	40.000 00	40.000 00	40.000 00
359	Entretien des monuments historiques	150.000 00	162.033 25	162.031 30
360	Part de l'Etat dans les frais de construction d'un Musée municipal des Beaux-Arts à Luxembourg	pr mém.	—	—
361	Subside au Comité du «Willibrordus-Bauverein» pour la restauration de la basilique d'Echternach	30.000 00	30.000 00	30.000 00
362	Subside au «Landwuel» Luxemburger Verein für ländliche Wohlfarts- und Heimatpflege	2.500 00	2.500 00	2.500 00
362bis	Publications en vue de la commémoration du centenaire de 1839	40.000 00	9.020 20	9.020 20
		633.632 00	633.632 00	632.652 58
	Section 44. — Etablissements pénitentiaires.			
	A. Prisons de Luxembourg.			
363	Commission administrative, jetons de présence et indemnité du secrétaire ; dépenses diverses.....	8.700 00	8.700 00	8.584 22
364	Traitements	514.000 00	514.000 00	500.270 00
364bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	42.835 00	42.835 00	57.520 83
364ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	20.010 00	20.010 00	21.794 15

	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
365	Traitements en vertu de la loi du 22 mars 1928 et indemnités en vertu de celle du 4 mai 1899. (Crédit non susceptible de transfert)	334.525 20	334.525 20	332.646 60
365bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	27.465 00	27.465 00	37.409 44
365ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	15.660 00	15.660 00	22.445 10
366	Indemnités diverses	118.500 00	118.500 00	113.066 16
367	Entretien des détenus, courant électrique, lumière, force motrice, menues réparations des bâtiments et du mobilier, menues dépenses de ménage, frais généraux, etc., enseignement et traitement médical du personnel ...	779.000 00	779.000 00	777.965 71
367bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	48.000 00	48.000 00	47.215 11
368	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention	230.000 00	230.000 00	229.878 38
369	Frais de bureau	4.500 00	4.500 00	4.328 75
	B. Maison d'arrêt de Diekirch.			
370	Indemnités en vertu de la loi du 4 mai 1889. (Crédit non susceptible de transfert)	7.500 00	7.500 00	7.500 00
370bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	625 00	625 00	863 20
371	Indemnités diverses	2.500 00	2.500 00	2.000 00
372	Entretien des détenus, éclairage, menues réparations et mobilier, etc.	19.700 00	19.700 00	9.994 85
	C. Prisons cantonales.			
373	Installations, réparations, ameublement, frais d'entretien et de nourriture des détenus etc.	18.000 00	18.000 00	11.263 90
		2.191.520 20	2.191.520 20	2.184.746 40
	Section 45. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.			
	A. Maison de santé d'Ettelbruck.			
374	Traitements et émoluments fixes	428.509 00	428.509 00	427.814 00
374bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	35.875 00	35.875 00	48.338 76
374ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	22.620 00	22.620 00	27.283 30

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Grédits après transferts.	Payements justifiés.
375	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 3 de la loi du 16 août 1923. (Crédit non susceptible de transfert)	683.520 42	683.520 42	678.896 04
375bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	54.185 00	54.185 00	66.841 45
375ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	43.500 00	43.500 00	59.714 85
376	Id. — Indemnités de logement ; uniformes ; indemnité de l'aumônier ; frais de contrôle	35.234 00	31.613 32	31.613 32
377	Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique, éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	1.529.000 00	1.554.186 87	1.554.186 47
	B. Hospice du Rham.			
378	Traitements	193.500 00	193.500 00	182.409 84
378bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	16.060 00	16.060 00	21.135 58
378ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	6.090 00	6.090 00	7.066 40
379	Indemnités fixes. (Crédit non susceptible de transfert) ..	91.457 66	91.457 66	80.186 26
379bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	6.760 00	6.760 00	6.869 72
380	Indemnités diverses, etc.....	63.129 00	63.129 00	60.405 73
381	Entretien des pensionnaires, éclairage, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour le cours de cuisine scolaire, etc. ; traitement médical du personnel ; frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés	1.447.000 00	1.425.433 81	1.192.607 56
382	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population scolaire. — Musée et bibliothèque scolaires, imprimés, etc.	15.000 00	15.000 00	8.330 00
	Section 46. — Bienfaisance publique.	4.671.440 08	4.671.440 08	4.453.699 28
383	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale	20.000 00	44.762 25	44.761 25
384	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1936 ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur d'oeuvres de charité (Crédit non limitatif)	185.000 00	185.000 00	233.991 00

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
384bis	Id. — Restant de l'exercice antérieur.....	34.294 00	34.294 00	34.293 47
385	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale	6.000 00	6.000 00	6.000 00
386	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus; secours particuliers, secours urgents et secours de route. — Subventions diverses. — Subsidés permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux créditeurs des assurances sociales...	800.000 00	776.504 04	775.690 89
386bis	Id. — Restant de l'exercice antérieur.....	102.965 00	102.965 00	73.362 87
387	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.350.000 00	1.350.000 00	1.657.805 82
388	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000 00	500.000 00	356.015 37
389	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsidés à des sociétés de bienfaisance à l'étranger, y compris un restant d'exercices antérieurs	60.000 00	60.000 00	38.653 92
390	Secours aux sans-travail. — Subsidés pour l'occupation de chômeurs. — Subsidés à certains bénéficiaires de rentes-vieillesse pour les déterminer à céder leurs postes à de jeunes chômeurs. — Subsidés à l'industrie moyenne pour la préserver du chômage. — Subsidés dans l'intérêt de l'organisation de cours professionnels pour chômeurs et dans l'intérêt de l'instruction professionnelle des jeunes chômeurs. — Subsidés aux caisses de chômage et à l'Association internationale pour la lutte contre le chômage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.250.000 00	2.250.000 00	3.489.396 78
391	Versements à effectuer par l'Etat aux caisses de maladie à titre de cotisation du chef de l'assurance-maladie continuée des chômeurs involontaires et indigents. (Crédit non limitatif)	25.000 00	25.000 00	5.259 47
392	Assistance publique. — Fournitures d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, réorganisation frais d'études et dépenses diverses, y compris un restant de l'exercice antérieur	30.000 00	28.733 71	26.216 75
		5.363.259 00	5.363.259 00	6.741.447 59

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	Section 47.			
393	Récompenses pour actes de dévouement	5.000 00	5.000 00	500 00
	Section 48. — Police générale et administrative.			
394	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes et gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22 décembre 1923). (Crédit non limitatif)	270.000 00	270.000 00	207.954 35
395	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés	15.000 00	15.000 00	14.783 00
396	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés	p ^r mém.	—	—
397	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	4.000 00	4.000 00	11.798 22
398	Subsides et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles	10.000 00	10.000 00	8.180 32
399	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20 juillet 1925, sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000 00	40.000 00	100.511 73
400	Intervention de l'Etat dans le paiement des dégâts causés par le sanglier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000 00	1.000 00	2.377 15
401	Exécution de la loi sur la pêche ; repeuplement des eaux. — Surveillance de la pisciculture de l'Etat. — Dépenses diverses	40.000 00	40.000 00	39.079 49
402	Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne, produit réalisé en 1936. — (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	40.000 00	40.000 00	36.591 39
402bis	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. — Part revenant à la Régence de Trèves	27.638 00	27.638 00	27.637 50
403	Subside à la société protectrice des animaux domestiques	500 00	500 00	—
404	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche.	10.000 00	10.000 00	10.000 00

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
405	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation ; surveillance	6.000 00	6.000 00	3.792 00
406	Cinéma. — Jetons de présence et frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la commission de surveillance et autres frais y relatifs .	18.000 00	18.000 00	16.357 05
407	Frais résultant de la surveillance du commerce par colpor- tage et de la délivrance des permis de colportage ...	15.000 00	15.000 00	13.826 00
		497.138 00	497.138 00	492.888 20
	Section 49.			
408	Dépenses imprévues, frais de justice et autres, y compris un restant d'exercice antérieur	40.000 00	40.000 00	38.538 00
408bis	Procès de la « Providence-accidents » contre l'Etat. (Dé- tournements Jacobs) — Reconstruction du cautionne- ment de la compagnie d'assurance «La Providence-acci- dents ». Intérêts, frais de procès, etc.	78.156 00	78.156 00	78.155 83
409	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	51.072 00	51.072 00	11.508 33
409bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	4.260 00	4.260 00	354 65
410	a) Réparations des dommages matériels essuyés par suite d'accidents ou d'événements imprévus résultant de faits de guerre, subsides dans l'intérêt des mesures de sécu- rité prises en vue de prévenir ces accidents, et autres dépenses qui s'y rattachent. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..... 15.000 b) Subventions urgentes à faire à des sujets luxembourgeois indigents sinistrés de la guerre à l'étranger. (Crédit non limitatif 5.000	20.000 00	20.000 00	2.439 40
410bis	Réparations d'autres dommages de guerre évalués par les commissions cantonales. (Crédit non limitatif)	10.000 00	10.000 00	73.150 00
411	Office central des imprimés et du matériel de bureau de l'Etat. — Fournitures de matériel de bureau aux Admi- nistrations et Services publics, y compris deux restants d'exercices antérieurs au montant de fr. 974	115.000 00	115.000 00	114.949 18
412	Id. — Traitements et indemnités du personnel	36.930 00	36.930 00	36.926 16
412bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif) .	3.080 00	3.080 00	4.256 24
412ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.740 00	1.740 00	1.846 90
412 ⁴	Id. — Indemnités spéciales et frais de nettoyage	4.900 00	4.900 00	4.863 05

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
413	Dépenses pour la culture de plantes pharmaceutiques : Frais de première installation, frais d'administration, traitements, salaires, dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	170.000 00	170.000 00	352.047 05
		535.138 00	535.138 00	719.034 79
	Section 50. — Dépenses extraordinaires à couvrir moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts. (Crédits non susceptibles de transferts.)			
414	Etablissement de nouvelles voies de communication, construction de hangars et bâtiments d'administration pour le service de la grande voirie, consolidation des berges et épis des cours d'eau navigables et flottables, travaux de redressement, d'élargissement et de mise en état extraordinaire à la voirie de l'Etat et des communes, y compris les frais d'études et les dixièmes en garantie (travaux de chômage). — Loi du 10 mai 1935 (3 ^{me} crédit)	14.700.000 00	14.700.000 00	14.422.340 80
415	Travaux complémentaires à exécuter sur le réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (sans distinction d'exercice). — Loi du 28 décembre 1931	12.000.000 00	12.000.000 00	9.548.100 00
		26.700.000 00	26.700.000 00	23.970.440 80
	Section 51. — Reports d'exercices précédents. (Crédits non susceptibles de transferts.)			
416	a) Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi	75.000 00	75.000 00	54.573 84
	b) Report d'un crédit resté disponible au Budget de 1931 : à l'art. 49bis. — Construction, agrandissement ou achat de bâtiments de gendarmerie dans différentes localités du pays (Loi du 30 juin 1930) (sans distinction d'exercice)	4.104.645 00	4.104.645 00	1.196.036 99
	c) Report d'un crédit resté disponible au Budget de 1934 : à l'art. 100bis. — Travaux à effectuer par l'administration des P.T.T. en exécution de la loi du 30 janvier 1933, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment des postes à Wiltz et à Clervaux	867.448 00	867.448 00	866.492 55
	d) Reports de crédits restés disponibles au Budget de 1935 : à l'art. 49bis. — Construction, agrandissement ou achat de bâtiments de gendarmerie dans différentes localités du pays (Loi du 30 juin 1930) (sans distinction d'exercice)	847.510 00	847.510 00	—
	à l'art. 100bis. — Travaux à effectuer par l'administration des P.T.T. en exécution de la loi du 30 janvier 1933, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment des postes à Wiltz et à Clervaux	1.489.984 00	1.489.984 00	459.042 24

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
	à l'art. 137. — Transport de matériaux par auto-camions sur les routes et chemins repris (salaires des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances)	20.000 00	20.000 00	—
	l'art. 138. — Revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat	20.000 00	20.000 00	—
	à l'art. 140. — Carrières et cassagemécanique de l'Etat. — Exploitation et menus transports	20.000 00	20.000 00	—
	à l'art. 143 ^{ter} . — Revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	20.000 00	20.000 00	—
	à l'art. 143 ⁶ . — Etablissement de nouvelles voies de communications, construction de hangars et bâtiments d'administration pour le service de la grande voirie, consolidation des berges et épis des cours d'eau navigables et flottables, travaux de redressement, d'élargissement et de mise en état extraordinaires à la voirie de l'Etat et des communes, y compris les frais d'études et les dixièmes de garantie (travaux de chômage)	442.472 00	442.472 00	442.137 99
	à l'art. 143 ⁹ . — Mise en état des chemins repris par l'Etat	25.000 00	25.000 00	4.630 97
	à l'art. 143 ¹² . — Construction d'une route de Bettel à Vianden	769.440 00	769.440 00	769.430 53
	à l'art. 156 ⁸ . — Construction d'une école professionnelle à Esch-s.-Alz. (Loi du 25 mars 1933)	762.050 00	762.050 00	183.454 69
	à l'art. 221 ^{bis} . — Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains. — Aménagement du parc et des bâtiments de l'établissement thermal de Mondorf-Etat; travaux d'amélioration et d'agrandissement	64.092 00	64.092 00	35.251 89
	à l'art. 417 ^b (418 ^b de 1933, resp. 424 ^b de 1931 et 425 de 1929). — Pose d'un câble téléphonique entre Luxembourg et Rodange-frontière, extension du central automatique, achat de places à bâtir, ainsi que construction et achat de maisons postales (Loi du 25 mars 1929). Construction d'un nouveau bâtiment des postes à Wiltz et à Clervaux	268.343 00	268.343 00	268.021 85
		9.795.984 00	9.795.984 00	4.279.073 54
	Total général des dépenses ..	359959 906 02	359959.906 02	332835.138 64 ⁵
	Chapitre III. — DÉPENSES POUR ORDRE.			
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice)			
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique ..	67975.000 00	67.975.000 00	129.951 92
<i>1bis</i>	Recettes et dépenses concernant la convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935 ..	15.000.000 00	15.000.000 00	11.243.497 07
<i>1ter</i>	Exécution des art. 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935 instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations, des exportations et du transit	1.300.000 00	1.300.000 00	240.403 91

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1937.	Crédits après transferts.	Payements justifiés.
2	Remboursement d'avances reçues par la Caisse de l'Etat, ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de la dette nationale	1.000.000 00	1.000.000 00	—
3	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers	109.000 00	109.000 00	86.455 48
4	Télégraphes. — Remboursements aux Offices étrangers	600.000 00	600.000 00	784.851 85
5	Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers.	1.743.000 00	1.743.000 00	2.141.586 46
		<u>87.727.000 00</u>	<u>87.727.000 00</u>	<u>14.626.746 69</u>

BALANCE.

A. Recettes et dépenses ordinaires.

I. Recettes effectives, y compris l'excédent de recettes de l'exercice 1936 par francs: 9.810.487,03	fr.	338.129.185 64
II. Dépenses effectives	»	332.835.138 64 ⁵
Excédent de recettes	fr.	<u>5.294.046 99⁵</u>

B. Recettes et dépenses pour ordre.

I. Recettes pour ordre	fr.	14.626.746 69
II. Dépenses pour ordre, y compris l'excédent de dépenses pour ordre de l'exercice 1936 par fr. : 9.125.656,10 ..	»	23.752.402 79
Excédent de dépenses pour ordre	fr.	<u>9.125.656 10</u>

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.

**COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES SUR LES FONDS SPÉCIAUX DÉPOSÉS
DANS LA CAISSE DE L'ÉTAT PENDANT L'EXERCICE 1937.**

1344

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES FONDS.	Excédent de recette de l'exercice 1936.	Excédent de dépense de l'exercice 1936.	Recouvrements faits pendant l'exercice 1937.	Dépenses faites pendant l'exercice 1937.	Excédent de recette de l'exercice 1937.	Excédent de dépense de l'exercice 1937.
1	Impositions communales	—	6.451 13	45.870.924 66	45.870.924 66	—	6.451 13
2	Fonds des dépenses communales..	—	4.878.120 92 ⁵	6.041.095 62	2.321.848 12	—	1.158.873 42 ⁵
3	Cautionnements de toute nature ..	93.536.014 73	—	—	93.549.014 73	—	—
		+ 13.000 00	—	—	—	—	—
		968.670 00	—	—	1.265.990 10	—	—
4	Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée . .	+297.320 10	—	—	—	—	—
5	Dettes publiques. — Titres et coupons prescrits ou non touchés .	25 00	—	206 25	—	231 25	—
6	Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat	132.307 92	—	—	—	132.307 92	—
7	Biens séquestrés	—	—	—	—	—	—
8	Consignations et dépôts	9.388.477 42	—	3.580.921 80	4.639.226 22	8.330.173 00	—
9	Massé des détenus	—	—	214.100 86	214.100 86	—	—
10	Douane. - Timbres adhésifs vendus	—	—	—	—	—	—
11	Postes — Fonds pour mandats . . .	103.931.232 80	—	2.573.661.136 73	2.572.700.015 66	104.89.353 87	—
12	Postes. — Fonds de subvention de comptables d'autres services. . .	—	—	663.050.000 00	663.050.000 00	—	—
13	Postes. - Droits de douane avancés.	—	—	392.334 70	392.334 70	—	—
14	Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels	71.798.780 10	—	—	71.488.460 00	—	—
		— 310.320 10	—	—	—	—	—
15	Fonds communal (Réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907.)	69.026 14	—	—	—	69.026 14	—
16	Fonds d'amortissement de l'emprunt belgo-luxembourgeois . . .	425.685 00	—	—	425.685 00	—	—
17	Fonds d'amortissement des chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—
18	Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes	1.168.293 16	—	—	—	1.168.293 16	—
19	Fonds spécial pour la reconstitution du domaine forestier de l'Etat	295.489 61	—	—	104.587 75	190.901 86	—
	Total	281.714.001 88	4.884.572 05 ⁵	3.292.810.720 62	3.456.022.187 80	114.783.287 20	1.165.324 55 ⁵

Le Ministre des Finances,
P. DUPONG.